

Note :

Dans l'attente de la remise de mon certificat de scolarité à la rentrée (le lundi 11 septembre 2023) et dans l'impossibilité de recevoir une attestation cet été,
vous trouverez ci-joint :

- mon attestation de CVEC 2023-2024**
- mon attestation d'assurance étudiant 2023-2024**
faisant foi de mon passage en année supérieure.
En vous remerciant pour votre compréhension.



Document émis le 6 juin 2023 pour servir et valoir ce que de droit.

Ce timbre et ce cryptogramme authentifient l'émetteur et le présent document.
Scanner ce cryptogramme Datamatrix 2D-Doc pour vérifier l'émetteur et les données de ce certificat.



Attestation de contribution de vie étudiante et de campus

Année universitaire 2023 - 2024

N° de l'attestation : PAR3 VQZGKN 39

Date d'émission : 6 juin 2023 à 19:14

Civilité : Monsieur

Nom de naissance : FERREIRA

Prénom(s) : Enzo

Date de naissance : 28 novembre 1996

N° INE : 0807015833Y

Enzo FERREIRA est en règle au regard de la Contribution de vie étudiante et de campus.

Pour l'inscription dans mon établissement

- Si la procédure d'inscription en ligne vous demande de renseigner votre numéro d'attestation CVEC, vous saisissez les 12 caractères de cette attestation :

PAR3 VQZGKN 39

- Si vous vous inscrivez physiquement dans votre établissement :

Vous présentez votre attestation sur écran, ou sur papier si votre établissement l'exige. Celui-ci peut :

- scanner ce QRcode :



- saisir votre numéro d'attestation enrichi des 5 premières lettres de votre nom :

PAR3 VQZGKN 39 / FERRE



Service Client Contrat
CS 50000
79079 NIORT CEDEX 9
Tél. : 09 69 39 49 49
www.macif.fr

Vos références
Societaire n° 14085051

M. FERREIRA ENZO
1225 ROUTE DE BAYANNE
26300 ALIXAN

ATTESTATION D'ASSURANCE ETUDIANT

Cette attestation est délivrée pour l'année 2023/2024

La MACIF, représentée par JEAN-PHILIPPE DOGNETON, Directeur Général, certifie que M. ENZO FERREIRA a souscrit un contrat d'assurance Prem's n° 14085051 - T005, à effet du 07/09/2023. Le contrat est annuel et renouvelable par tacite reconduction à sa date anniversaire.

Ce contrat couvre l'enfant ENZO FERREIRA pour les garanties suivantes :

- * **Responsabilité civile vie privée** pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers, y compris au cours de ses études ou d'un stage de formation
- * **Individuelle accident** pour les dommages corporels dont il pourrait être victime au cours et en dehors de ses études : activités sportives, socio-culturelles, stages en entreprise, voyages...
- * **Assistance** pour les frais de recherche et de secours et le rapatriement en cas de maladie ou d'accident survenant en France à plus de 50 km du domicile et à l'étranger sans franchise kilométrique

La présente attestation est délivrée sous réserve d'une suspension des garanties ou d'une résiliation anticipée du contrat et ne peut engager la MACIF que dans les conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Andrézieux Bouthéon, le 7 septembre 2023

Le Directeur Général
JEAN-PHILIPPE DOGNETON